



**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Jan JAMBON, Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,  
concernant l'augmentation du nombre de dossiers de fugitifs traités par le FAST  
- déposée le 28 juin 2016 -**

Monsieur le Ministre,

Depuis sa création en 1999, le « Fugitive Active Search Team » (« FAST »), l'entité de la Direction centrale des opérations de police judiciaire chargée de la recherche de fugitifs, a traité plus de 5.800 dossiers impliquant des criminels condamnés ayant échappé aux autorités judiciaires. Sur la période évoquée, soulignons que le FAST a permis de boucler 3.867 affaires, soit un taux de plus de 66%. En outre, avec plus de 650 nouveaux dossiers ouverts, soit une progression de 12% par rapport à 2014, l'année 2015 constitue un record absolu en la matière pour l'unité.

Si les crimes contre les personnes (387) et contre la propriété (179) constituent la majorité des cas, la grande préoccupation du FAST reste les fugitifs liés à des affaires de terrorisme. Des dossiers qui nécessitent la plus grande précaution, ce qui contribue à augmenter encore sensiblement la charge de travail dévolue aux quelques 10 membres qui compose cette unité.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Disposez-vous déjà des premières statistiques sur le nombre de dossiers ouverts au FAST pour l'année 2016 ?
- D'éventuels moyens supplémentaires sont-ils envisagés par votre département afin de maintenir une capacité d'action optimale pour le FAST, notamment face à l'augmentation des dossiers liés à des faits de terrorisme ?

Je vous remercie, Monsieur la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

**Réponse à la question parlementaire n° 1517 du 5 juillet 2016 de Madame JADIN Katrin, Députée.**

**Objet: L'augmentation du nombre de dossiers de fugitifs traités par le FAST.**

1.

Voici les chiffres concernant FAST pour 2016.

- En 2016, le FAST a ouvert 365 nouveaux dossiers pour la recherche de condamnés fugitifs.

82 dossiers ont trait aux vols organisés, 77 dossiers se rapportent aux délits de drogue et 49 au terrorisme.

- Sur les 365 dossiers, 60 ont déjà pu être clôturé.
- Entre-temps, 173 condamnés fugitifs ont été capturés cette année.

2.

Actuellement, il n'est pas planifié de fournir du personnel supplémentaire pour le FAST.

Le FAST n'est qu'un des moyens à disposition de la police pour détecter et intercepter les personnes. Les unités spécifiques Terro ont bien été fortifiées.